

L'accent multilatéral

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Lettre d'information éditée conjointement par la
Direction du développement et de la coopération DDC
et le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Numéro 8
Mars 2013

Editorial

Le printemps arabe et ses nombreuses facettes nous ont pris de court et nous confrontent à des défis de taille. Il appartient aux acteurs de la coopération internationale d'en tirer des enseignements. Dans les pages qui suivent, des personnalités de premier plan des organisations onusiennes et de la Banque mondiale nous feront part de leur analyse. Elles expliquent qu'autrefois, on a cru que la croissance suffirait pour résoudre tous les problèmes et on a négligé la démocratisation de l'économie. Ainsi, la population n'a pas été assez impliquée dans la conception et la réalisation des stratégies de développement. Face au dynamisme, à la complexité et à l'absence d'un cadre institutionnel fort dans les pays partenaires, l'action des organisations multinationales s'avère une nécessité. La présence de l'ONU sur place a permis de soutenir le processus de transition avec rapidité, efficacité et compétence. La Banque mondiale et les banques régionales de développement ont un rôle particulier à jouer dans le développement du secteur privé et la création du cadre nécessaire à son épanouissement. Les expériences et le savoir-faire tirés de ces interventions seront appliqués dans d'autres régions de crise. En 2011, le PNUD, la Banque mondiale et la Suisse ont signé une convention («New Deal for engagement in fragile states») visant à protéger les Etats fragiles émergeant de conflits. Outre ses aspects sociaux, écologiques et économiques, le développement durable devrait comprendre une quatrième dimension, celle de la sécurité et de la paix. La Suisse soutient les organisations multilatérales à différents niveaux et collabore étroitement avec elles sur le terrain.

OLIVIER BÜRKI
DANIEL BIRCHMEIER

Sur la voie de la démocratisation

Le multilatéral à l'épreuve du printemps arabe

PERSPECTIVE Le printemps arabe a pris tout le monde par surprise. Les institutions multilatérales ont dû réagir, se repositionner, mais aussi, pour certaines, faire le point sur ce qui n'a pas fonctionné.

Dans son rapport «Doing Business 2011», paru fin 2010, la Banque mondiale se félicitait de voir la Tunisie et l'Egypte dans le peloton de tête des pays «réformateurs» en matière de réglementations appliquées aux entreprises. Le but de ces réformes était de favoriser l'intégration économique, le secteur privé et la croissance. Quelques mois plus tard, une lame de fond allait balayer ces pays, sous la pression d'une population qui n'avait, le plus souvent, pas profité de ces réformes. C'était le «printemps arabe», qui allait éjecter les dirigeants de ces deux pays. Que s'était-il passé?

Deux ans plus tard, la Banque africaine de développement (BAD) publiait une analyse du printemps arabe qui répondait à la question: «Les réformes ont échoué principalement parce que les changements de régulation et de politique qui, sur le papier, semblaient favoriser le secteur privé, en réalité minaient la compétition, restreignaient l'émergence de nouvelles entreprises et décourageaient la prise de risque». En d'autres termes, les réformes avantageaient principalement une caste de privilégiés proches du pouvoir. L'organisation Transparency International, qui publie chaque année un indice de perception du niveau de corruption, a d'ailleurs mis en évidence une aggravation notable. Sur une échelle de 0 à 10 (la Suisse obtient 9), le score de la Tunisie a chuté de 5,3 à 4,4 et celui de l'Egypte de 3,6 à 2,8 entre 2001 et 2008.

De plus, certains indices optimistes étaient trompeurs, selon le «Rapport



La jeunesse de la population (ici en Egypte) demande des efforts soutenus en matière de formation et de création d'emplois. Photo: Banque mondiale/Ray Witlin

sur les défis du développement arabe 2011» du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le document, annonce son préambule en parlant de la région arabe, «tente de résoudre des «énigmes» comme: est-ce que l'inégalité est faible et stable, comme le montrent les données, ou haute et en augmentation, comme on peut le voir à l'œil nu?». Il montre que certaines informations lacunaires sur les hauts revenus faussent les analyses et se demande s'il n'est pas temps de modifier les critères des données récoltées.

Stabilité contre démocratisation

«La Tunisie et l'Egypte ont connu, avant les révolutions, une décennie de croissance et de stabilité. De mon point de vue, les agences financières multilatérales étaient focalisées sur ces aspects, ainsi que sur l'investissement», explique Jörg Frieden, directeur exécutif de la Suisse à la Banque mondiale depuis février 2011. «Il y avait des problèmes, mais on a pensé que la croissance allait les résoudre».

Pour la Banque mondiale, l'heure des remises en cause était arrivée. Le 6 avril 2011, quatre mois à peine après le début des révolutions en Tunisie et en Egypte, son président, Robert Zoellick, présentait son analyse. En bref, il y avait des leçons à tirer des récents événements, « pour la région (...), pour les institutions de développement et pour l'économie ». Il appelait entre autres à « moderniser le multilatéralisme », à savoir « démocratiser le développement économique de manière à ce que tous puissent jouer un rôle dans la conception, l'exécution et l'amélioration continue des solutions de développement ». Il avouait aussi du bout des lèvres, que les réformes n'avaient pas eu l'effet escompté.

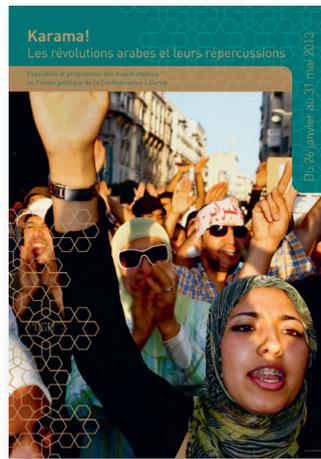
En appelant à une plus grande collaboration avec la société civile et au renforcement des institutions « légitimes », Robert Zoellick donnait aussi la mesure du chemin parcouru par l'institution : il y a vingt ans, la Banque mondiale ne parlait pas de corruption (thème considéré « trop politique »), à peine du genre il y a dix-huit ans, et « nous avons seulement commencé à parler de transparence il y a dix ans ».

LA SUISSE S'IMPLIQUE

La Suisse soutient les transitions démocratiques dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord dans divers domaines dont celui du développement. Dans les programmes bilatéraux, elle soutient par exemple la formation professionnelle et le secteur privé, notamment la création de petites entreprises, ainsi que l'accès aux infrastructures de base. La Tunisie est pays prioritaire pour le SECO dès 2013. Pour ce qui est du multilatéral sur le terrain, en Tunisie la Suisse copréside avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) un groupe de partenaires « actifs dans le domaine du développement économique et de la création d'emplois » indique Danielle Meuwly, directrice de coopération adjointe (DDC) à Tunis. Ce groupe réunit des acteurs multilatéraux comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, et des agences de l'ONU (FAO, PNUD, OIM) et bilatéraux. On peut le voir « comme un complément spécifique à la Tunisie de la plateforme de coordination mise en place dans le cadre du partenariat de Deauville », selon Danielle Meuwly.

Par ailleurs, toujours en Tunisie, une série de programmes sont mis en œuvre, sur financement du SECO, par des acteurs multilatéraux comme l'ONUDI (production, accès au marché) ou la Banque mondiale (amélioration du climat d'investissement, réformes économiques).

En Suisse, une exposition de photos et un programme de manifestations liés au Printemps arabe ont été mis sur pied au Käfigturm, le Forum politique de la Confédération, à Berne. L'exposition est visible jusqu'au 31 mai 2013. Détails sur le site www.kaefigturm.ch.



Affiche de l'exposition sur les révolutions arabes, visible au Käfigturm à Berne jusqu'au 31 mai 2013.

Le règlement de la Banque mondiale stipule qu'elle ne doit pas interférer avec la politique. « La politique et l'économie sont deux choses différentes. Mais à de nombreux égards, elles sont très semblables », continuait son directeur. Et de conclure : « Plutôt que de nous focaliser sur ce que nous avons réussi, nous devrions nous préoccuper de ce que nous avons fait de faux ; ce que nous avons manqué ; lorsque nous

n'avons pas parlé assez fort ; lorsque nous avons censuré, pas seulement la voix des citoyens, mais la nôtre ».

Pour Jörg Frieden, le discours de Robert Zoellick était important, car il reconnaissait qu'il y avait des problèmes de gouvernance. « A partir de là, la préparation des programmes a été beaucoup plus sensible aux questions de gouvernance et de transparence ».

La Banque mondiale rejoignait en gros le Commissaire européen à l'élargissement, Stefan Füle, qui avait fait acte de contrition devant les membres du Parlement en février 2011 déjà : « Nous devons faire preuve d'humilité par rapport au passé. L'Europe n'a pas suffisamment fait entendre sa voix pour défendre les droits de l'homme et les forces démocratiques locales dans la région », au nom de la stabilité et de l'économie.

« Deux mondes différents »

La gouvernance démocratique, la prévention des crises et l'appui aux processus de relèvement qui suivent les crises sont au cœur de l'activité du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il était donc en première ligne dans la région. Au fil des années, il avait mis le doigt sur les carences en matière de gouvernance, de droit des femmes et d'accès à la connaissance dans le monde arabe. « L'appui à nos partenaires nationaux, à leur demande, notamment en matière de réformes et de processus démocratiques, représente notre pierre à l'édifice », relève Bruno Lemarquis, responsable de l'« appui opérationnel aux pays » du Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (BCPR) du PNUD.

Le Programme s'est repositionné rapidement après les changements de régime en Tunisie, Egypte, Libye, Yémen – mais de manières différentes – avec l'aide du BCPR. Il a offert ses services, toujours liés à la transition démocratique, avec des fortunes diverses. La Tunisie était largement plus demandeuse que l'Egypte, et le PNUD a apporté son appui à la réforme du secteur de la justice, à celui de la sécurité, ainsi qu'au processus électoral et constitutionnel.

Pour Mohammed Belhocine, représentant résident du PNUD et coordinateur

de l'ONU à Tunis, les conditions de travail entre avant et après la «révolution du 14 janvier», comme elle est sur-nommée, «c'est deux mondes différents». Avant, tous les contacts étaient contrôlés, les activités limitées, aucune synergie n'était possible entre ministères. Le PNUD a néanmoins œuvré au mieux, assure-t-il. Après, la situation a évolué à une telle vitesse que «le défi consistait à coordonner toutes les demandes pour éviter les doublons et garder une cohérence du système de l'ONU». Les ONG et les partis ont fleuri et il a fallu rattraper le retard dans la connaissance du contexte. «Nous avons essayé très vite de nous positionner pour accompagner les commissions mises en place par les autorités intérimaires pour combler le vide politique et en offrant nos services en appui à la préparation des élections de l'Assemblée constituante».

Penser l'islam autrement

Toutes les analyses faites après le printemps arabe insistent sur les mêmes carences : démocratie, justice, égalité, transparence, mais aussi emploi, dans des pays où le chômage des jeunes se combine avec un manque d'adéquation entre formation et marché du travail, lui-même péjoré par l'instabilité actuelle. C'est sur ces terrains que les aides se sont concentrées.

La Banque mondiale a fait du chômage des jeunes sa préoccupation principale dans la région. Via la Société financière internationale et en collaboration avec la Banque islamique de développement, elle a développé en 2012 un programme consacré à l'éducation pour l'emploi (e4e). Elle prévoit un renforcement des activités liées au genre, à la société civile et au secteur privé, ainsi qu'aux mesures de soutien pour répondre aux différents pays de manière spécifique.

Les soulèvements dans quatre pays arabes – Tunisie, Egypte, Libye et Yémen – ont encore des issues incertaines, mais ils pourraient permettre «de penser de nouveaux partenariats avec les nouveaux acteurs sociaux au pouvoir et en même temps de modifier une certaine vision de l'islam, engoncée dans des décennies d'orientalisme», estime Riccardo Bocco, professeur de sociologie politique au Graduate Institute à Genève, qui analyse l'évolution du Moyen Orient depuis 30 ans. ■

Gestion de crise

Les leçons à tirer

ANALYSE Les acteurs multilatéraux du développement évoluent dans un monde en mutation permanente. Le printemps arabe leur donne l'occasion de tirer des leçons profitables pour le long terme.

La foule a envahi les rues, de plus en plus nombreuse et déterminée. Le but des manifestants est clair : abattre un régime dictatorial dont le dirigeant a capté les richesses du pays au bénéfice d'un petit cercle de privilégiés et au détriment de la majorité. Après quelques semaines de troubles de plus en plus violents, le monarque est poussé à l'exil. Nous sommes en Iran en 1979 et le Shah, coqueluche des pays occidentaux, qui louait la modernisation de son pays et la stabilité de son régime, est chassé par une population en colère.

La suite sera différente, mais la similitude avec les racines du printemps arabe est troublante. Elle suggère d'une part que les mêmes causes finissent par entraîner les mêmes effets, d'autre part que les institutions, contrairement aux peuples, ont la mémoire courte.

A défaut de pouvoir modifier les conditions mêmes de leur activité – des institutions dont les membres sont des pays aux intérêts souvent divergents, et qui ne peuvent agir que dans le cadre autorisé par ces pays – les acteurs multilatéraux du développement veulent aujourd'hui de tirer des leçons du passé. Les programmes ont été ajustés aux situations nouvelles, mais la question se pose, ici ou là, de la nécessité de réfléchir aux structures et au fonctionnement, afin d'agir sur le long terme.

Alerte précoce

L'ONU s'est engagée «à passer d'une culture de réaction à la prévention» depuis longtemps comme le rappelle le site de son Département des affaires politiques. Le manque de ressources demeure toutefois un frein. Le



Manifestation pour la démocratie à Tunis, juillet 2011. Photo: M. Bühler

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en première ligne, prévoit de faire en 2013 une évaluation de son activité durant les soulèvements arabes. «Nous conduisons régulièrement des revues de nos actions», assure Bruno Lemarquis, coordinateur de l'appui opérationnel au sein du Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (BCPR) du PNUD. De son point de vue, il faudrait renforcer les systèmes d'alerte et d'action précoces et «le PNUD développe actuellement ses capacités» dans ce sens, afin «d'améliorer notre niveau de préparation par rapport à des crises potentielles». Pour Mohammed Belhocine, représentant résident du PNUD et coordinateur de l'ONU en Tunisie, en poste depuis quatre ans, un tel dispositif n'y aurait pas changé grand-chose : «Cela peut être utile dans certains pays. Ici, la nature autoritaire et dictatoriale du régime était bien connue, mais le déclenchement des troubles difficile à prévoir».

A l'écoute des bénéficiaires

Suite au printemps arabe, la Banque mondiale a initié une réflexion destinée à mieux prendre en compte les besoins des bénéficiaires, notamment des femmes et des jeunes. Elle a organisé des consultations pour entendre leur voix et identifier leurs désirs : justice, emploi, état de droit,

nourriture et logement, des forces de police qui soient protectrices et non prédatrices, des services publics, la liste est longue, que Robert Zoellick a énumérée dans son discours d'avril 2011, en admettant que l'institution n'a pas assez écouté la société civile (voir article p. 1).

Mais en même temps, la Banque mondiale s'interroge sur sa propre capacité à induire une approche participative «de haut en bas». Une étude publiée en 2012 par deux de ses économistes, l'un appartenant au «Groupe de recherche sur le développement», l'autre au «Team pauvreté et inégalité», porte ainsi en titre la question : «La participation peut-elle être provoquée?». L'étude souligne que l'idée de mieux inclure les bénéficiaires finaux de l'aide est déjà apparue dès les années 70, en réaction à la centralisation de l'aide multilatérale. «La participation provoquée, menée par

un processus bureaucratique de large échelle, est très différente des types de participations organiques endogènes organisées par des groupes civiques», notent les auteurs. Pour eux, le fonctionnement actuel de la Banque révèle que «sans changements significatifs», elle ne peut pas induire la participation. L'ouverture actuelle de la Banque aux voix «d'en bas» marque peut-être l'un de ces changements. La Suisse a soutenu cette ouverture, en insistant particulièrement pour que les activités de la Banque prennent en compte l'équilibre entre les communautés.

Le printemps arabe alimente aussi la réflexion sur la suite à donner aux Objectifs du Millénaire, après 2015. En effet, l'Égypte et la Tunisie étaient considérées comme de bons élèves en 2010. Les événements de 2011 ont montré la nécessité d'intégrer d'autres critères de développement, comme la gouvernance ou la paix et la sécurité.

Les grandes structures sont réticentes au changement, mais Susanna Campbell, du Graduate Institute de Genève, spécialiste des interactions entre les agences d'aide, la société civile et la consolidation de la paix, estime que les institutions multilatérales peuvent évoluer, si elles ne font pas qu'ajouter des programmes ou des pays à ce qu'elles font habituellement. «Il faut un état d'esprit particulier pour aborder une région». Ce qui ne va pas changer par contre, c'est que même si l'ONU est en contact parfois étroit avec la société civile, ces organisations «travaillent avec les gouvernements. Leur capacité à s'opposer ou à faire leurs propres choix est limitée, au risque d'être déclarées persona non grata. C'est la contradiction interne du système, il faut l'accepter». Mais, ajoute-t-elle, «le multilatéral est un formidable instrument qui promeut des valeurs et des principes, ce qu'aucun pays ne peut défendre seul». ■

Alerte et prévention des crises : l'ONU sur le qui-vive

L'ONU dispose de plusieurs mécanismes d'analyse, d'alerte et de prévention. Elles ont leur spécificité et se complètent, sans toutefois pouvoir faire face à toutes les situations par manque de moyens. Pourtant les coûts de la prévention sont minimes par rapport à ceux engendrés par les désastres, crises et conflits.

Le **Département des affaires politiques** (DAP) de l'ONU, créé en 1992, évalue les développements politiques globaux afin de détecter les crises potentielles et de tenter de les désamorcer. Il conseille le Secrétaire général, ses envoyés et gère les missions politiques et de bons offices de l'ONU dans le monde. Il déploie des experts en médiation et consolidation de la paix et assiste si nécessaire les organisations régionales (Union africaine, Union européenne, Organisation des États américains, etc.), y compris dans la formation. Le DAP emploie 250 personnes au siège de New York et supervise quelque 1700 personnes (nationaux et expatriés) rattachées à ses missions dans le monde.

Le **Bureau pour la Prévention des Crises et la Réhabilitation** (BCPR selon l'acronyme anglais) fait partie du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La mission de ses experts sur le terrain est de contribuer à atténuer les effets des désastres naturels, de renforcer les pays et les communautés suite à des crises, mais aussi de prévenir les conflits. Le BCPR est en train de mettre sur pied une unité d'alerte et de réaction précoce afin de mieux se préparer aux crises.

Le moins connu des organes de prévention des conflits est le «**Team interagence pour l'action préventive**» (Interagency Framework Team for Preventive Action) connu sous le nom de FT. Sur la base d'une équipe réduite abritée par le BCPR (voir ci-dessus), sous la présidence actuelle du PNUD et du DAP, il fonctionne comme un forum pour les 22 agences et départements partenaires des Nations Unies, auxquels il fournit expertise politique et formation. Sa mission est d'aider les coordinateurs résidents ONU et les pays à risque à

développer des stratégies de «transformation des conflits» en s'appuyant sur les ressources de ses partenaires, dont celles du BCPR. Ses particularités sont de se concentrer sur des pays peu couverts par l'ONU, d'être relativement bon marché et de travailler sur la durée.

La Suisse soutient les efforts de prévention du PNUD, le BCPR et le FT (ces derniers à hauteur de, respectivement, 1 million et 1,25 million pour 2011-2012). Elle a financé la plus grande part d'un programme de sensibilisation en ligne, dont la version beta sera opérationnelle courant 2013. Il sera ouvert à tout le système onusien et permettra d'acquérir une meilleure compréhension ainsi qu'une connaissance pratique des situations conflictuelles dans les domaines de l'humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix.

La Suisse a aussi financé en 2012 une rencontre de haut niveau à Montreux, qui a permis aux participants issus de tout le système de l'ONU d'échanger et de consolider leurs connaissances en matière de prévention et transformation de conflits, des thèmes particulièrement importants pour notre pays. ■

« Aider les gouvernements à établir un nouveau contrat social avec les citoyens »

INTERVIEW Inger Andersen est vice-présidente pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de la Banque mondiale (BM). Cette Danoise, entrée en 1999 à la BM, a d'abord été vice-présidente du Réseau pour le développement durable. Avant cela, elle a travaillé pendant douze ans à l'ONU, notamment au Bureau régional pour les Etats arabes du PNUD et au Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

Vous connaissez très bien le Moyen-Orient et l'Afrique. Avez-vous été surprise par l'enchaînement des soulèvements dans ces régions, à savoir le « Printemps arabe » ? Aviez-vous perçu des signes avant-coureurs ?

Avec le recul, il est toujours facile de dire qu'il y avait beaucoup de signes. Tout le monde a été surpris par le « Printemps arabe ». J'ai été moi-même surprise du moment précis, de la vitesse, de l'envergure et de la force de ces événements. Du courage des jeunes aussi. Et en même temps, pas vraiment surprise que quelque chose comme cela puisse se produire un jour. Le statu quo ne pouvait pas durer ainsi pour toujours. Car si personne ne pouvait prévoir les événements dramatiques qui ont débuté dans une petite ville en Tunisie, nous avions toutefois une conscience aiguë des lignes de faille dans la région. En 2009, la BM a publié un rapport intitulé « Des privilèges à la concurrence : renforcer la croissance par le développement du secteur privé dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ». Il mettait en garde contre les conséquences d'un environnement économique dominé par une élite de privilégiés pour la croissance et l'innovation du pays. Il appelait à une réforme des institutions qui régulaient le monde des affaires afin d'assurer que les règles étaient plus uniformément appliquées pour tout le monde. L'objectif de ce rapport était d'encourager de nouvelles entreprises potentiellement productives à pouvoir entrer sur le marché. Il montrait clairement que les règles étaient appliquées de façon sélective afin de

protéger une poignée de privilégiés et d'exclure tous les autres. Et ce fut précisément l'une des critiques des manifestants : la perception très lucide que les règles du jeu excluaient une large majorité de citoyens des débouchés économiques. Ce rapport n'a malheureusement pas très bien été accueilli à l'époque par les gouvernements en question.

Comment les agences multilatérales et en particulier la BM ont-elles réagi face à ces changements soudains ?

La BM a certainement été très prompte à réagir et à offrir son soutien dès qu'elle a été sollicitée. Nous avons très vite répondu à un besoin en Tunisie au lendemain de la révolution avec un prêt de 500 millions de dollars pour soutenir les efforts du nouveau gouvernement alors qu'il mettait en place des réformes avec des partenaires, dont la Banque africaine de développement et la Communauté européenne. En Egypte, nous avons engagé une série de projets d'infrastructure, tout en élargissant notre engagement avec le gouvernement, le milieu universitaire, les chercheurs et la société civile. Parmi les objectifs, il y a la création d'un secteur d'affaires ouvert et concurrentiel pour favoriser la croissance économique et créer des emplois tout en trouvant les ressources nécessaires pour répondre aux demandes populaires d'inclusion sociale et économique.

L'objectif de notre engagement dans la région MENA a aussi évolué en fonction des nouvelles priorités de ces pays. Des projets d'urgence ont été lancés en Egypte et au Yémen, en finançant de grands programmes de travaux publics qui offrent non seulement des emplois mais également la possibilité de reconstruire et de développer les infrastructures locales. Notre engagement actuel est d'aider les gouvernements à établir un nouveau contrat social avec les citoyens. Il s'agit aussi de répondre aux besoins des populations pauvres et vulnérables avec des protections sociales bien ciblées et efficaces.



Inger Andersen : « La Banque mondiale a été très prompte à offrir son soutien dès qu'elle a été sollicitée ».

Photo : Banque mondiale

En lisant certaines nouvelles lignes directrices de la BM pour la région MENA, on a parfois l'impression que l'institution découvre un peu tardivement l'importance de la société civile dans ces pays ?

Comme je l'ai dit, il y a pour nous un nouvel espace pour travailler avec la société civile dans la région MENA et nous nous en sommes emparé. Mais ce n'est rien de nouveau pour la BM. Nous avons une longue histoire d'engagement avec la société civile à travers le monde, en particulier dans les pays où la liberté de nous engager a permis d'établir une étroite collaboration avec elle... et sans danger, non seulement pour nous mais aussi pour les membres de cette société civile avec laquelle nous coopérons. Avant le « Printemps arabe », les gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord étaient très centralisés, avec une prise de décision concentrée entre les mains d'une minorité. Cela a restreint notre accès aux acteurs non gouvernementaux de manière

significative. Nous avons profité de la nouvelle atmosphère pour construire et consolider les liens avec la société civile dans toutes ces régions. Nous avons par exemple lancé le Réseau affilié pour la responsabilité sociale (ANSA) dans le monde arabe, un réseau régional qui réunit le gouvernement et l'ensemble des acteurs sociaux, de la société civile aux médias, et axé sur la gouvernance participative et la responsabilité sociale.

Vous êtes précisément en charge de la région MENA. Quelles sont les nouvelles stratégies et les priorités ?

Nous avons une approche basée sur deux axes : « Faire les choses différemment » et « Faire des choses différentes ». Le client traditionnel de la BM est le gouvernement, mais pour faire les choses différemment, nous tendons la main, comme nous n'avons jamais pu le faire avant, aux organisations de la société civile, aux milieux universitaires, au secteur privé, aux syndicats, aux milieux de la culture, aux parlementaires et aux politiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition. Pour ce qui est des choses différentes, nous sommes en train de réévaluer si chacun de nos projets et programmes visent bien au final à réduire la pauvreté et accroître le partage de la prospérité pour tous. Pour ce faire, nous nous concentrons sur l'amélioration de la gouvernance, une meilleure inclusion économique et sociale, la création d'emplois et le renforcement de la croissance durable. ■

Institutions à la rescousse

Soutien financier et multilatéral

ENGAGEMENT Les vagues de soulèvement dans la région arabe ont déclenché une série d'appuis au processus de démocratisation de la part des institutions financières sous formes de programmes ou de finances. Quelques exemples :

Banque mondiale

Sur le terrain, la Banque mondiale a débloqué une aide budgétaire de 500 millions de dollars à la Tunisie, en trois ou quatre mois au lieu des dix-huit usuels. Une partie de ces fonds est destinée à la création d'emplois. Pas d'aide budgétaire pour l'Égypte pour l'instant, car le gouvernement refuse les conditions exigées par le Fonds monétaire international (FMI), notamment la diminution des subventions aux produits alimentaires de base. Sans cet accord, la banque n'accorde pas de soutien budgétaire. Les soutiens aux projets dans le domaine de l'énergie, les transports, le secteur financier, l'agriculture, etc. se poursuivent en fonction des capacités des pays à les réaliser.

Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement a publié en 2012, entre autres documents, une analyse économique de plus de 100 pages intitulée « Jobs, Justice and the Arab Spring » (Emploi, Justice et le Printemps arabe). En Tunisie, elle a mis en place une stratégie « flexible » (modulable en fonction des évolutions économiques, politiques et sociales) sur deux axes : la création de l'emploi et la réduction des disparités régionales. La banque a débloqué 500 millions de dollars pour soutenir la gouvernance.

Les autres projets financés touchent principalement les infrastructures et la relance économique. En Égypte, les engagements ont été notablement plus faibles, en raison de l'instabilité qui règne depuis 2011. Pas d'aide budgétaire pour les mêmes raisons que la Banque mondiale. Les projets approuvés concernent surtout le domaine de l'énergie et l'appui aux capacités.

Banque européenne de développement

En mai 2012, la Banque a décidé d'allouer un milliard d'euros pour soutenir la démocratie émergente de la région. Elle doit toutefois modifier deux articles de ses statuts afin que les quatre nouveaux actionnaires de la région (Maroc, Tunisie, Égypte, Jordanie) puissent devenir bénéficiaires « définitifs ». L'un des articles a été ratifié en août 2012, ce qui a permis à la banque de fournir des prêts (six projets pour un montant de 181 millions d'euros) mais hors bilan. Le second article modifié sera ratifié au cours de l'année 2013. À partir de là, les prêts pourront être intégrés au bilan. Ces engagements ne concernent pas l'assistance technique, qui a été mise en œuvre depuis 2011.

Partenariat de Deauville

En 2011, le G8 lançait le Partenariat de Deauville destiné à soutenir la transformation politique et économique en Tunisie, en Égypte, en Jordanie et au Maroc (les nouveaux pays membres de la BERD). L'un des buts est de favoriser l'investissement. Outre les membres du G8, les fondateurs du partenariat comptent la Tunisie et l'Égypte, auxquels se sont joints le Koweït, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Turquie et les Émirats Arabes Unis. Neuf institutions financières y participent, dont la Banque africaine de développement, la Banque européenne de développement, le FMI et le groupe de la Banque mondiale.

Dans la foulée du Partenariat, plusieurs initiatives ont été prises en faveur des pays de la région pour soutenir l'accès au marché des capitaux (Partnership Capital Market Initiative), le développement du secteur privé (Private Sector Development Initiative) ou encore la transition (Transition Fund). ■

IMPRESSUM



Editeur :
Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



Collaboration rédactionnelle :
Michel Bühner, Jean-François Schwab

Maquette et mise en page :
Marc Dubois, Lausanne
marc@mdvr.ch

Olivier Bürki
Chef de la Division des Institutions globales, DDC
olivier.burki@deza.admin.ch

Gerold Weigel
Chargé de Programme, Division des Institutions globales, DDC
gerold.weigel@deza.admin.ch

Daniel Birchmeier
Chef de section, Institutions financières multilatérales, SECO
daniel.birchmeier@seco.admin.ch

Philippe Sas
Adjoint au chef de section, Institutions financières multilatérales, SECO
philippe.sas@seco.admin.ch